

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2020**

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2020**

<b><u>Table des matières</u></b>	<b><u>Pages</u></b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Autres renseignements	16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) tire ses produits de contributions, de dons et de cotisations des membres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Legault, Samuel, Bala...". The signature is written in a cursive style and is positioned above the date.

Rouyn-Noranda le 10 septembre 2020

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	1 262 190 \$	1 207 810 \$
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	2 000	2 000
Contributions pénales	22 401	20 709
Dons	6 803	2 600
Cotisations aux membres	80	95
Intérêts	<u>275</u>	<u>248</u>
	<u>1 293 749</u>	<u>1 233 462</u>
 <b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Charges de fonctionnement (page 16)	1 275 413	1 187 094
Projet : Contributions pénales (page 18)	<u>4 995</u>	<u>23 263</u>
	<u>1 280 408</u>	<u>1 210 357</u>
 <b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	 <u><u>13 341</u></u> \$	 <u><u>23 105</u></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	<b>Fonds non affectés</b>	<b>Fonds d'immo- bilisations corporelles</b>	<b>Fonds affectés</b>	<b>2 0 2 0</b>	<b>2 0 1 9</b>
	<u>                    </u>	<u>                    </u>	<u>                    </u>	<u>                    </u>	<u>                    </u>
SOLDE AU DÉBUT	81 736 \$	54 521 \$	46 702 \$	182 959 \$	159 854 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	13 341	---	---	13 341	23 105
INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	( 9 161)	34 161	( 25 000)	---	---
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 380	( 16 375)	4 995	---	---
AMORTISSEMENT DES PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	( 2 000)	2 000	---	---	---
VIREMENT INTERFONDS	4 995	---	( 4 995)	---	---
AFFECTATION INTERNE	( 20 763)	---	20 763	---	---
SOLDE À LA FIN	<u>79 528 \$</u>	<u>74 307 \$</u>	<u>42 465 \$</u>	<u>196 300 \$</u>	<u>182 959 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	234 160 \$	225 197 \$
Créances et effets à recevoir (note 3)	17 866	16 554
Subvention à recevoir	1 458	14 580
Frais imputables au prochain exercice	<u>5 849</u>	<u>5 506</u>
	259 333	261 837
<b>À LONG TERME</b>		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>82 307</u>	<u>64 521</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<u><u>341 640</u></u> \$	<u><u>326 358</u></u> \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<hr/>	<hr/>
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et charges à payer (note 5)	121 473 \$	118 819 \$
Produits reportés	15 867	14 580
Portion des produits reportés investis en immobilisations corporelles échéant à moins d'un an	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	<b>139 340</b>	<b>135 399</b>
<b>À LONG TERME</b>		
Produits reportés investis en immobilisations corporelles (note 6)	<u>6 000</u>	<u>8 000</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<u><b>145 340</b></u>	<u><b>143 399</b></u>
 <b><u>ACTIFS NETS</u></b>		
Actifs nets non affectés (page 5)	79 528	81 736
Actifs nets affectés	42 465	46 702
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	<u>74 307</u>	<u>54 521</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>	<u><b>196 300</b></u>	<u><b>182 959</b></u>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS</b>	<u><b>341 640</b></u> \$	<u><b>326 358</b></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	13 341 \$	23 105 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement	16 375	14 828
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	( 2 000 )	( 2 000 )
	27 716	35 933
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 13)	<u>15 408</u>	<u>( 24 560 )</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>43 124</u>	<u>11 373</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>( 34 161 )</u>	<u>( 26 738 )</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>8 963</b>	<b>( 15 365 )</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>225 197</u>	<u>240 562</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 14)</b>	<u><u>234 160</u></u> \$	<u><u>225 197</u></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

***CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2020***

**Note 1 STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 21 janvier 2002. Il vise à offrir l'accueil, l'information, l'aide et le support requis aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

**COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS**

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Les fonds affectés au projet «Contributions pénales» rendent compte des activités spéciales que l'organisme consacre à des projets autorisés par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels. Les apports affectés à cette fin y sont présentés.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des éléments d'actifs et de passifs constatés et la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations importantes de la part de la direction sont la valeur de recouvrement des créances et effets à recevoir, la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la dépréciation d'actifs à long terme, les charges à payer et les informations sur les éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2020**

**Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les taux suivants:

	<u>Linéaire</u>
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

**PRODUITS REPORTÉS**

Les produits reportés relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de produits reportés puis amortis de la même façon que les améliorations locatives auxquelles ils se rapportent.

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat final.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2020**

**Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**CONSTATION DES PRODUITS**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus de subventions sont constatés lorsque les conditions rattachées à l'entente sont respectées.

Les revenus au titre de dons sont constatés lors de leur encaissement.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements à court terme dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

**Note 3 CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR**

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
Comptes-clients	6 339 \$	5 950 \$
Avances aux employés	3 000	---
Taxe sur les produits et services	2 847	2 745
Taxe de vente du Québec	<u>5 680</u>	<u>7 859</u>
	<u><u>17 866</u></u> \$	<u><u>16 554</u></u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2020**

**Note 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2 0 2 0			2 0 1 9
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	107 558 \$	89 301 \$	18 257 \$	18 808 \$
Équipement informatique	60 493	56 225	4 268	7 212
Améliorations locatives	<u>82 791</u>	<u>23 009</u>	<u>59 782</u>	<u>38 501</u>
	<u><u>250 842</u></u> \$	<u><u>168 535</u></u> \$	<u><u>82 307</u></u> \$	<u><u>64 521</u></u> \$

**Note 5 FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	2 0 2 0	2 0 1 9
Comptes-fournisseurs	6 656 \$	8 385 \$
Retenues à la source	29 628	26 187
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	982	744
Salaires courus	29 058	30 750
Vacances courues	<u>55 149</u>	<u>52 753</u>
	<u><u>121 473</u></u> \$	<u><u>118 819</u></u> \$

**Note 6 PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2 0 2 0	2 0 1 9
Solde au début	10 000 \$	12 000 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	8 000	10 000
Portion échéant à moins d'un an	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
Solde à la fin	<u><u>6 000</u></u> \$	<u><u>8 000</u></u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2020**

**Note 6 PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN  
IMMOBILISATIONS CORPORELLES(suite)**

Les portions échéant au cours des quatre prochains exercices sont les suivantes:

2021	2 000 \$
2022	2 000
2023	2 000
2024	2 000

**Note 7 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

Régimes à prestations déterminées

L'organisme a adhéré au régime de retraite des groupes communautaires et de femmes à prestations déterminées capitalisées qui garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite. Ces régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur la base du revenu de toutes les années cotisées (chaque 100 \$ cotisé "achète" une rente annuelle de 10 \$ à la retraite). Les prestations de retraite feront l'objet chaque année d'une majoration correspondant à 100 % du taux d'inflation.

La date de la plus récente évaluation actuarielle disponible est le 31 décembre 2018.

	<u>2 0 1 8</u>	<u>2 0 1 6</u>
Juste valeur des actifs du régime	63 035 400 \$	45 142 700 \$
Obligation au titre des prestations constituées	<u>60 152 400</u>	<u>40 687 600</u>
Actif au titre des prestations constituées	<u>2 883 000 \$</u>	<u>4 455 100 \$</u>

**Note 8 VIREMENT INTERFONDS ET AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Un montant de 9 161 \$ du Fonds d'administration et un montant de 25 000 \$ du Fonds affectés - Contributions pénales ont été transférés au Fonds d'immobilisations pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. De plus, le conseil d'administration en partenariat avec le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels a décidé d'affecter 20 763 \$ au Fonds affectés - Contributions pénales pour des activités spéciales à venir.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2020**

**Note 9 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

**AGRANDISSEMENT DES LOCAUX**

L'organisme a signé un contrat au montant de 167 098 \$ incluant les taxes devant servir à l'agrandissement des locaux de Val-d'Or. Un montant de 26 872 \$ a déjà été comptabilisé. Les travaux ont commencés en février 2020 et se sont terminés en mai 2020.

**LOCATION DE LOCAUX**

***Rouyn-Noranda***

L'organisme a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant en avril 2024. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2021	34 300 \$
2022	34 300
2023	34 300
2024	34 300
2025	2 858

***Val-d'Or***

L'organisme a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant en janvier 2030. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2021	34 893 \$
2022	34 893
2023	34 893
2024	34 893
2025	34 893

**Note 10 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 16 mars 2020, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux du 16 mars 2020 au 1er juin 2020.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2020**

**Note 11 INSTRUMENTS FINANCIERS**

**RISQUES DE CRÉDIT**

L'organisme n'encourt aucun risque de crédit compte tenu que ses revenus proviennent principalement de subventions ainsi que de dons.

**RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT**

L'organisme gère ses excédents de liquidités en fonction de ses besoins de trésoreries et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Toutefois, les intérêts créditeurs ne représentent pas un revenu important pour l'organisme.

**RISQUES DE LIQUIDITÉS**

L'organisme gère ce risque en maintenant un suivi continu de ses prévisions financières sur ses flux de trésorerie. Les entrées et sorties de fonds prévues sont établis en fonction des données historiques et des besoins saisonniers.

**Note 12 DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Au cours de l'exercice, la majorité des revenus de l'organisme ont été reçus via des subventions gouvernementales. Pour sa part, le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels représente 99 % des dépenses de fonctionnement.

**Note 13 VARIATION NETTE DES SOLDES HORS  
CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Augmentation (diminution)		
Créances et effets à recevoir	( 1 312 )\$	( 6 437 )\$
Subvention à recevoir	13 122	( 14 580 )
Frais imputables au prochain exercice	( 343 )	224
Fournisseurs et charges à payer	2 654	( 18 347 )
Produits reportés	<u>1 287</u>	<u>14 580</u>
	<u>15 408 \$</u>	<u>( 24 560 )\$</u>



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2020**

**Note 14 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS  
DE TRÉSORERIE**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie s'établissent comme suit:		
Encaisse	<u>234 160</u> \$	<u>225 197</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
AUTRES RENSEIGNEMENTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	<u>2 0 2 0</u>	<u>2 0 1 9</u>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Salaires et avantages sociaux :</b>		
Salaires	955 293 \$	863 370 \$
Avantages sociaux	<u>132 787</u>	<u>131 518</u>
	<u>1 088 080</u>	<u>994 888</u>
<b>Frais d'administration :</b>		
Cotisations	5 995	7 538
Assurances	1 849	1 723
Documentation et abonnement	246	456
Frais de déplacement	39 780	39 686
Formation	2 658	5 209
Frais de fonction	139	449
Honoraires professionnels	8 567	11 369
Frais de recrutement	<u>1 556</u>	<u>---</u>
	<u>60 790</u>	<u>66 430</u>
<b>Frais de bureau :</b>		
Frais d'impression	1 548	3 708
Location	1 711	1 061
Papeterie et fournitures de bureau	13 763	13 925
Entretien et réparation informatique	489	349
Publicité et promotion	929	4 000
Télécommunications	<u>14 499</u>	<u>16 485</u>
	<u>32 939</u>	<u>39 528</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
AUTRES RENSEIGNEMENTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (SUITE):</b>		
<b>Frais de logement :</b>		
Électricité et chauffage	9 228 \$	9 949 \$
Loyer et frais afférents	63 235	57 109
Frais d'entretien et réparations	<u>6 886</u>	<u>7 190</u>
	<u>79 349</u>	<u>74 248</u>
<b>Frais d'activités :</b>		
Frais d'activités bénévoles	342	395
Frais d'activités reconnaissance	913	863
Frais du conseil d'administration	<u>1 484</u>	<u>1 359</u>
	<u>2 739</u>	<u>2 617</u>
<b>Autres frais :</b>		
Intérêts et frais de banque	136	161
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>11 380</u>	<u>9 222</u>
	<u>11 516</u>	<u>9 383</u>
	<u><u>1 275 413</u></u> \$	<u><u>1 187 094</u></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
AUTRES RENSEIGNEMENTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

**PROJET : CONTRIBUTIONS PÉNALES**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<u>          </u>	<u>          </u>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Publicité et promotion	--- \$	2 675 \$
Formation cellule de crise	---	3 254
Dépenses d'activités	---	645
Semaine des victimes et survivants d'actes criminels	---	11 083
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>4 995</u>	<u>5 606</u>
	<u><b>4 995 \$</b></u>	<u><b>23 263 \$</b></u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.